

Ecole maternelle La Fruitière
Avenue Yann Rouillet - MOUGON
79370 AIGONDIGNE
Tél : 05 49 05 98 09
Site de l'école : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/mougon-ecoles/ce.0790142A@ac-poitiers.fr>

Ecole élémentaire Jean Migault
Rue René Gaillard – MOUGON
79370 AIGONDIGNE
Tél : 05 49 05 98 27

Ecole labellisée

PROCOLE D'ACCUEIL DE L'ECOLE JEAN MIGAULT à partir du 14 mai 2020 Site maternelle



L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

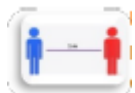
1/ LE PROCOLE SANITAIRE :

Du côté des parents :

En acceptant le retour de votre à l'école, **vous vous engagez à :**



- **Ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes** évoquant un covid-19 chez votre enfant ou à un autre membre de la famille (toux, fièvre, courbatures, douleurs abdominales, éruptions cutanées). En informer l'école immédiatement.
- **Prendre la température** de votre enfant avant le départ pour l'école et, en cas de fièvre (**37.8°C ou plus**), ne pas l'emmener à l'école.
- **Respecter l'interdiction d'entrer dans l'enceinte de l'école** (hors élève et personnel de l'école).



- **Respecter strictement les lieux et les horaires** d'entrée et de sortie de classe.
- **Respecter la distanciation physique** aux abords de l'école lors de l'entrée et de la sortie des élèves.

Les enseignants :



- Ils porteront un masque.
- Ils procéderont à un lavage régulier des mains.
- Ils ne toucheront pas au matériel scolaire de vos enfants, et ne pourront donc pas faire de corrections directement sur les copies ou les cahiers.

Les élèves :



- Vos enfants seront en petits groupes (8 maximum) et donc dispersés dans la classe afin de garder une distance minimum entre eux (table individuelle).
- Un lavage des mains sera effectué à des moments clefs de la journée :



- A l'arrivée dans l'école
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- Avant et après chaque repas
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.
- Pas de port de masque en maternelle.
- Les manteaux seront mis sur le dossier de leur chaise.
- Les enfants devront apporter dans leur cartable leur paquet de mouchoirs jetables et une petite bouteille d'eau individuelle (vérifier le contenu du sac tous les soirs)
- Les enfants ne se prêteront aucun objet.
- Apprentissage des gestes barrières le premier jour de classe avec rappels réguliers.

2/ ACCUEIL DES ELEVES

- Les locaux :



- une désinfection quotidienne complète sera effectuée deux fois par jour dans les classes et plusieurs fois par jour concernant les toilettes.
- aération régulière des classes et halls.
- les protocoles de désinfection sont mis en place par les mairies.

- Les flux d'élèves dans les sanitaires sont surveillés afin de maintenir les distanciations physiques et s'assurer de l'application des gestes barrières.



- Lors de la mise en rang et des déplacements dans l'école, les élèves devront garder une distance d'un mètre minimum entre eux (en file indienne, des croix au sol seront disséminées un peu partout).
- Gestion du matériel scolaire : chaque enfant sera muni de son propre matériel scolaire. Aucun prêt ne sera permis entre les élèves.
- L'accès aux bâtiments est interdit aux familles (donc les contacts enseignant / parent ne pourront se faire que par téléphone ou mails).

3/ L'ARRIVEE A L'ECOLE



- L'entrée de la **GS 1 avec Mme VIRY-TROGER** se fera par le **petit portillon** habituel entre **8h50 et 9h**.
- L'entrée de la **GS 2 avec Mme NEAU** se fera par le **grand portail** qui donne sur la cour (toujours côté parking) entre **8h50 et 9h**.
- Chaque enseignante viendra accueillir vos enfants au portail. Dans l'intérêt de vos enfants, **respecter scrupuleusement les horaires** et penser à **respecter les distanciations aux abords de l'école**. Les enfants seront ensuite conduits dans les locaux de l'école pour un passage au sanitaire et un lavage soigneux des mains.
- En mai, les élèves seront accueillis tous les jours : lundis, mardis, jeudis, vendredis. Les parents s'engagent à ce que leurs enfants aillent à l'école toute la journée. La scolarisation à la demi-journée sera possible pour les soins médicaux et suivis extérieurs (exemple : orthophoniste le matin, l'enfant ne revient qu'après la pause méridienne).

4/ LES RECREATIONS



- Les récréations se font par groupe en évitant les contacts trop proches. Si pluie, pas de récré dehors, les élèves resteraient en classe.
- Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand. Les enseignants devront être rigoureux sur leurs horaires de récréation et respecter les blocs de sanitaire dédiés à chaque classe (bloc sanitaire 2, à côté de la classe de M. DUBUISSON pour les GS 2 de Mme NEAU, bloc sanitaire 1, à côté du dortoir, pour les GS 1 de Mme VIRY-TROGER).
- Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne pas toucher les poignées de porte.
- Durant la récréation, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact et tous ceux qui impliquent de se passer des objets.
- **Les horaires de récréation des GS 1 de Mme VIRY-TROGER avec le passage au sanitaire : 10h15 à 10h45 et 14h45 à 15h15.**
- **Les horaires de récréation des GS 2 de Mme NEAU avec le passage au sanitaire : 10h45 à 11h15 et 15h15 à 15h45**

5/ LA RESTAURATION ET LA PAUSE MERIDIENNE



- Il y aura deux services. Chaque enfant sera placé de telle façon que la distanciation soit possible.
- **GS1 de Mme VIRY-TROGER** : pause méridienne de 11h30 à 13h30, passage à la cantine de 11h45 à 12h25.
- **GS2 de Mme NEAU** : pause méridienne de 12h à 14h, passage à la cantine de 12h45 à 13h25.
- Avant et après le repas, le lavage des mains sera réalisé.

6/ LA SORTIE DES CLASSES



- Les sorties de classe s'effectueront après le départ du bus. Chaque élève se sera lavé les mains avant de quitter l'enceinte de l'école. Chaque groupe sera raccompagné par leur enseignante jusqu'au **portillon pour les GS1 et jusqu'au portail pour les GS2 à 16h30**.

7/ LA GARDERIE & ACCUEIL PERISCOLAIRE



- Elle est ouverte le matin de **7h30 à 8h50** et de **16h30 à 18h30**, dans la salle de motricité habituelle. La garderie sera partagée en deux pour respecter les deux groupes de GS, afin d'éviter le brassage.
- **Pour ceux qui iraient à la garderie le jeudi 14 mai, le vendredi 15 mai, le lundi 18 mai et le mardi 19 mai, le goûter sera fourni par les parents.**
- **A partir du lundi 25 mai**, le goûter sera fourni par la mairie.
- **Pour pouvoir aller à la garderie** : s'inscrire par mail à scolaire@aigondigne.fr
Dans l'ordre du mail, indiquer GARDERIE MATERNELLE. Dans ce mail, vous devrez écrire le nom et prénom de votre enfant, le jour pour lequel il doit venir, avec les horaires d'arrivée pour le matin et de départ pour le soir.
Cela permettra aux équipes de mieux gérer les groupes qui seront répartis dans les deux salles. Si votre enfant n'est pas inscrit, il ne sera pas accueilli en garderie. Une autre adresse mail vous sera donnée prochainement.



- Belle et lambon pourra accueillir votre enfant à la journée les mercredis sans classe.

8/ LE BUS



- Le service de bus sera remis en place. Les mesures de distanciation seront appliquées dans le bus avec la neutralisation d'un siège sur deux.
- Nous avons besoin de connaître qui ira au bus : pour nous le faire savoir, envoyez un mail à scolaire@aigondigne.fr
Dans l'ordre du mail, indiquer BUS. Dans ce mail, vous devrez écrire le nom et prénom de votre enfant, le jour pour lequel il doit prendre le bus, s'il s'agit du matin ou du soir.
Une autre adresse mail vous sera donnée prochainement.

9/ LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE



- Pour les enfants qui ne viendraient pas à l'école, la continuité pédagogique se poursuivra sur le site de l'école mais d'une façon plus allégée. Ce qui sera fait en classe, sera mis en distanciel pour les autres élèves.
- Puisque nous passons sur une semaine à 4 jours, le distanciel ne sera plus assurée le mercredi (pas d'école à la maison le mercredi).
- Mme VIRY-TROGER étant à temps partiel, son groupe ne sera pas à l'école le vendredi et aucun distanciel ne sera mis sur cette journée puisque Mme GOURCUFF est en présentiel sur le site de la primaire.

10/ LA COMMUNICATION A DISTANCE



- La communication à distance sera à privilégier pour les échanges parents / enseignants (mail de classe si vous souhaitez avoir des informations pour la classe, téléphone ou mail de l'école pour le reste des informations).
- Le cahier de liaison ne sera plus utilisé sur la fin d'année scolaire. Tous les mots vous seront transmis par mail via l'adresse mail de la classe de votre enfant. Ces mots seront aussi disponibles sur le site de l'école.

11/ ENFANTS OU PERSONNELS ATTEINTS



- **En cas de symptômes chez un élève** :

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières étant passées, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au covid.

L'élève sera immédiatement isolé et sera doté d'un masque, dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale (bureau de la directrice). La personne qui sera en charge de sa surveillance sera aussi dotée d'un masque.

Les parents seront immédiatement informés afin qu'ils viennent chercher l'élève au plus tôt en respectant les gestes barrières.

Le retour en classe de l'élève se fera uniquement après avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'Education Nationale.

➤ **En cas de test positif au covid-19 :**

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les modalités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, ou d'école pourront être prises par ces dernières.

Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui ont précédé l'isolement.

Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.

CE PROTOCOLE PEUT ETRE MODIFIE A TOUT MOMENT SI LES CONDITIONS LE NECESSITENT.